

Jardins dans la cité.

C'est surtout Elisabethville avec ses deux secteurs, qui sera au cœur de cette petite réflexion autour de la notion de jardin.

A - Vous avez dit « cité jardin » ?

Le quartier d'Elisabethville ne correspond pas à proprement parler, au concept urbanistique de « Cité jardin » qui est plus que le simple intérêt porté aux aménagements extérieurs. Le lotissement – moderne pour l'époque – s'est dès l'origine, attaché à son aspect paysagé, comme le rappelle ci-dessous, l'extrait d'un cahier des charges qui restera contraignant jusqu'au milieu des années 1960.

Egalement par dérogation au cahier de charges sus énoncé, l'acquéreur sera tenu de faire sur le terrain vendu des plantations d'arbres fruitiers, ou autres essences de façon à maintenir au lotissement l'aspect d'une ville jardin, mais en respectant toutefois les conditions imposées par l'article sept du dit cahier de charges,
La présente vente a encore lieu à...

On le voit bien, le mot « jardin » est pris dans son sens « agrément » ; il va avec un ensemble d'aménagements visant à donner un aspect coquet au lieu : petites clôtures en bois, parc paysagé, avenues et boulevards boisés... « ville jardin », « cité jardin », le rapprochement est facile et fera florès.



En 1920, le promoteur Edmond Ramoisy est sans doute en avance sur son temps, mais on retrouvera le même souci de bâtir dans un cadre agréable, chez Zerh fuss et sa cité Renault au début des années 1950 (ci contre à gauche)...



...tout comme chez Léon Robert une décennie plus tard à Acosta (ci-contre à droite) : construire du logement social ou pour revenus moyens dans un environnement de qualité.

Avec un tel héritage Aubergenville se devait bien d'être en tête des communes les plus fleuries des Yvelines.

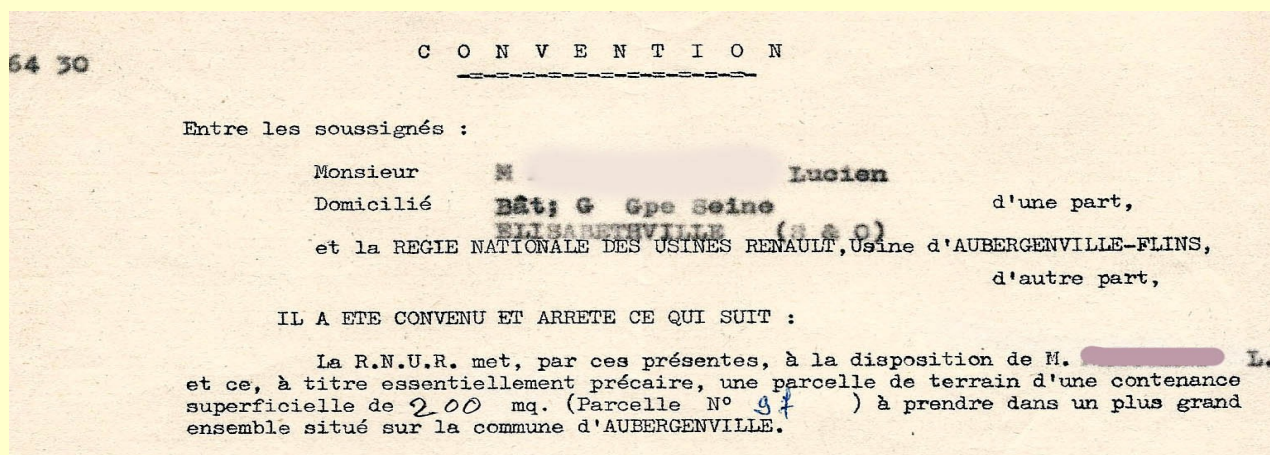
B – la grande époque des jardins ouvriers.

Vous êtes sans doute nombreux à vous souvenir du poulailler au fond du terrain et du jardin potager qu'il fallait entretenir. Fréquent dans les décennies 1950/60, le jardin « utilitaire », se trouve ensuite délaissé sous les coups de la densification de l'espace bâti et des changements de mœurs. Je voudrais ici revenir sur le cas original des « jardins ouvriers ».

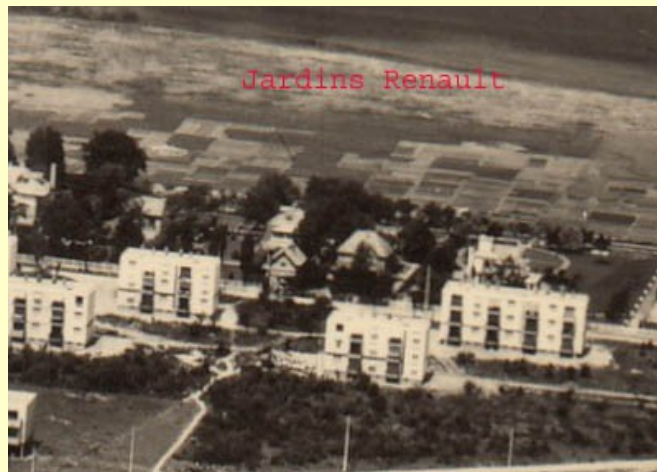
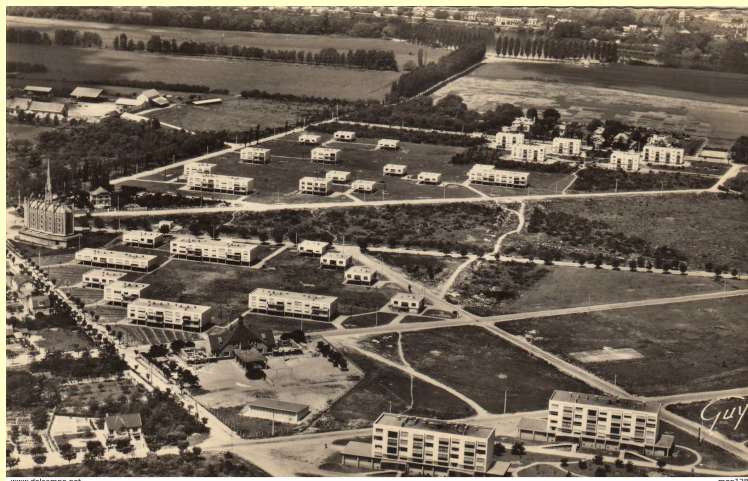


Extrait d'un article du « Courrier de Mantes » 21/01/59 – il en paraît d'identiques depuis 1953. Il a le mérite de replacer notre centre d'intérêt potager dans un cadre national.

Dès son implantation à Elisabethville, la Régie Renault, comme on l'appelle alors, propose des parcelles à ses employés domiciliés sur place. Voici un extrait d'une convention signée par l'entreprise et l'un de ses salariés-jardiniers.



Les parcelles sont situées en zone inondable, entre le fleuve et les premières maisons de l'avenue Joffre. Le zoom sur l'angle NE de cette carte de 1955/56 nous permet d'en saisir la géométrie des lots.



Cette forme de « paternalisme » a perduré puisqu'il reste aujourd'hui une petite frange de jardins en contre-bas de la levée de terre réalisée pour mettre hors crue, la salle de sport et la station d'épuration ; en cherchant bien vous les trouverez.



A l'extrémité ouest du quartier, au lieu dit « Le bout du monde », il faut noter l'initiative récente de la commune d'Epône, d'ouvrir un espace dédié au jardinage, Cousins éloignés des jardins ouvriers d'hier, ils sont plus organisés et viabilisés, mais en reproduisent sans doute l'esprit.

Clin d'œil dans ce clin d'œil, pour Tristan, qui en octobre 2015 fait vraiment du jardinage afin de lancer son entreprise agricole bio sur sa part de la ferme de la Garenne (ci-dessous à gauche).



Clin d'œil bis pour les usines Renault qui signent 60 ans après, une autre forme de convention, avec... des moutons ! (ci-dessus devant le bâtiment X).